



LETTRE INFO SIVM FENOUILLEDES N°16 du 19 mars 2026

EVOLUTION POSITIVE POUR LE DEVENIR DU SIVM

Suite à la suppression totale de la dotation « Voirie » à partir de 2025, suite au rendez-vous auprès de Mme la Présidente du Département Hermeline MALHERBE du 22 octobre 2025, suite au rendez-vous à la Sous-préfecture de PRADES le 15 janvier 2026, nous vous avons fait part lors du conseil syndical du 27 janvier 2026 de notre inquiétude concernant les difficultés pour préparer le budget 2026. Nous avons évoqué avec l'assentiment des délégués présents, et je vous en remercie, la possibilité d'augmenter les participations des communes en cas de défaillance de nos financeurs.

Toussainte CALABRESE (maire de CAUDIES mais surtout adjointe au Conseil Départemental 66) s'est proposée pour trouver une solution avec ses services afin de compenser la perte de la dotation « voirie » et permettre au SIVM du Fenouillèdes d'assurer ses missions et surtout son devenir...

Toussainte CALABRESE nous a tenu au courant en temps réel de ses actions au Conseil Départemental ayant amené à un vote lors de sa session de février 2026 d'une enveloppe spécifique pour le SIVM d'un montant (non défini à ce jour) se rapprochant de celui des dernières dotations « voirie » mais plutôt ciblé pour le financement du chantier d'insertion.

Début mars, Toussainte CALABRESE étant empêchée, suite à ma demande notre conseiller départemental Charles CHIVILO a relancé le DGA Grégoire CARRIER et son secrétaire Pascal BLASCO qui ont transmis notre requête à Thierry GUELMENDER (Directeur Adjoint de Cabinet de la Présidente) qui suivait ce dossier avec Toussainte CALABRESE. Tous deux nous ont confirmé oralement que cette subvention devrait être effective dans les semaines à venir en nous indiquant les termes à préciser sur notre demande qui sera traitée pour passer un rapport à la session de printemps.

En attendant la notification officielle de cette aide, je vous précise que les participations des communes ne devraient donc pas être revues à la hausse et que le SIVM du Fenouillèdes continuera à assurer ses missions avec efficacité, du moins pour cette année.

Pour les élus présents lors de la réunion du 25 octobre 2025 au Conseil Départemental, alors qu'il m'avait été répondu fermement que la dotation « voirie » supprimée en 2025 puis 2026 faisait partie du passé, celle-ci pourrait être restaurée en 2027... Les élections départementales ayant lieu en mars 2028, j'espère que les futurs élus de l'ancien canton de SAINT PAUL DE FENOUILLET et d'ailleurs sauront se faire préciser les intentions de chaque candidat aux postes de conseillers départementaux...

Pour ma part je n'en serai pas puisque je quitte la Mairie de SAINT PAUL et donc la présidence du SIVM du Fenouillèdes, rassuré sur son devenir et satisfait du travail effectué grâce à une équipe complémentaire et de qualité mais aussi grâce à la confiance des élus.

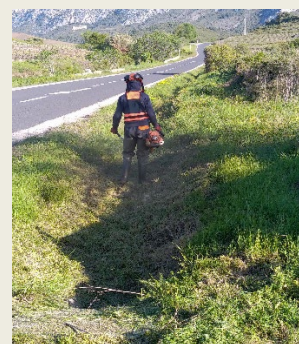
Je souhaite au futur président qui émanera du vote des nouveaux délégués de pouvoir poursuivre cette mission dans cette continuité de solidarité entre nos communes.

Longue vie au SIVM du Fenouillèdes.

Le Président J.F. DIAZ

RECRUTEMENT CHANTIER D'INSERTION 2025

Pensez à vos administrés sans emploi qui peuvent se renseigner auprès de Laurence sur les conditions à remplir pour postuler au chantier d'insertion. Le but de réinsérer nos bénéficiaires étant régulièrement atteint (60% minimum), nous sommes donc en attente de nouvelles candidatures.



OUVERTURE D'UNE PAGE FACEBOOK SIVM FENOUILLEDÉS

Pour les communes et les personnes intéressées, le SIVM a créé une page FACEBOOK à laquelle vous pouvez adhérer et la faire partager : **SIVM du Fenouillèdes**. Sur cette page, Laurence publie des photos de Julien (avant et après) concernant l'intervention du chantier d'insertion, mettant en lumière le travail effectué par nos agents mais aussi le travail mécanique réalisé par Stéphane avec le tractopelle et l'épareuse.



OUVERTURE PROCHAINEMENT D'UN SITE WEB

Comme je vous l'ai indiqué lors du dernier Conseil syndical, un site Web crée par OCAÑA Manel, anciennement salarié du chantier d'insertion, sera bientôt lancé. Nous vous informerons dès qu'il sera en ligne.

